

BOURSES UDEM – Document en date du 16 Février 2024

Table des matières

BOURSES UDEM – Document en date du 16 Février 2024	1
BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les candidates ou les candidats canadiens non-résidents du Québec	2
Bourses de recherche postdoctorale Place aux Premiers Peuples de l’UdeM.....	3
Bourses d’accueil Place aux Premiers Peuples de l’UdeM	4
Concours ÉTÉ 2024.....	6
BOURSE A - Passage accéléré de la maîtrise au doctorat.....	6
BOURSE B - Accès direct du baccalauréat au doctorat	6
Bourses Schmidt Science Fellows 2025.....	8

**BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les candidates ou les candidats canadiens
non-résidents du Québec**

Lors de la décision d'admission, la direction du programme d'études présente le dossier de candidature aux ESP. La direction de l'unité **[i]** académique et la directrice ou le directeur de recherche doivent remplir le formulaire en précisant le montage financier offert. Cette bourse est octroyée sous réserve de ressources financières disponibles.

MONTANT :	Valeur des droits de scolarité supplémentaires pour étudiantes ou étudiants canadiens non-résidents du Québec
DURÉE :	3 trimestres de scolarité consécutifs
OUVERTURE DES CONCOURS : <i>(3 fois par année)</i>	<p>Si la bourse commence à l'<u>automne</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 juin - Fermeture 14 octobre <p>Si la bourse commence à l'<u>hiver</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 octobre - Fermeture 14 février <p>Si la bourse commence à l'<u>été</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 février - Fermeture 14 juin
CRITÈRES À RESPECTER : <i>(sujet à vérification par les ESP)</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. La candidate ou le candidat doit être canadien (ou résident permanent) non-résident du Québec. 2. La candidate ou le candidat doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet. 3. La candidate ou le candidat doit s'inscrire à temps plein dans un programme de maîtrise (durée de 2 ans). <ol style="list-style-type: none"> a. <i>À noter que les suspensions ne sont pas permises, mais une interruption pour des raisons de "congé parental" ou de "maladie", avec certificat médical à l'appui, peut être acceptée.</i> 4. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de signaler aux ESP toute autre bourse d'exemption des droits supplémentaires de scolarité obtenue pendant la période de validité d'une bourse D. 5. La candidate ou le candidat doit faire la demande pour cette bourse auprès de son unité. L'unité doit joindre sa lettre de recommandation au moment d'envoyer le dossier pour traitement aux ESP. <p>En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</p>
FORMULAIRE À REMPLIR :	Cliquez ici
RENSEIGNEMENTS :	<p>Stéphane Nadeau Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales (ESP) Tél. : 514 343-6111, poste 1524 esp-bourses@esp.umontreal.ca</p>

[1] Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié, ni un programme d'études.

Bourses de recherche postdoctorale Place aux Premiers Peuples de l'UdeM Pour les postdoctorantes et postdoctorants qui désirent réaliser un projet de recherche	
NOM DU CONCOURS	Bourses de recherche postdoctorale Place aux Premiers Peuples de l'UdeM
MONTANTS	<p>Bourse de 45 000\$ par année pendant un maximum de 2 ans.</p> <p>La bourse sera versée sous forme de salaire. La personne récipiendaire bénéficiera des avantages d'une convention collective de travail. Pour plus d'information, consulter la convention collective des postdoctorants.</p> <p>La candidate ou le candidat choisi doit être admis en tant que postdoctorant à l'Université de Montréal avant le début de la bourse. Pour faire une demande d'admission, consulter le site des Études supérieures et postdoctorales - Stagiaire postdoctoral.</p>
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	<ol style="list-style-type: none"> 1. Être membre des Premières Nations ou des Inuits, inscrit au sens de la Loi sur les Indiens (LRC, c I-5) ou au registre des bénéficiaires Inuit. Avoir un statut confirmé de membre des Premières Nations ou des Inuits au Canada ou Être inscrit(e) à l'un des registres des Métis reconnus par le Ralliement national des Métis : Nation métisse de la Colombie-Britannique, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Saskatchewan, Fédération des Métis du Manitoba et Nation métisse de l'Ontario; 2. Détenir ou prévoir obtenir un diplôme de doctorat au moment de la demande. 3. Proposer un projet de recherche original et important dans un champ de connaissance reconnu à l'Université de Montréal (tous les domaines d'études sont admissibles); 4. Durant la période de validité de la bourse, ne pas détenir une bourse d'un organisme subventionnaire canadien ou québécois; 5. Recevoir l'appui de deux répondants.
OUVERTURE DES CONCOURS	<p>Le concours restera ouvert de l'été 2024 à l'hiver 2025.</p> <p>En conséquence, les candidatures seront acceptées tout au long de cette période.</p>
DOCUMENT À L'INTENTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS	Cliquez ici
FORMULAIRE	Cliquez ici

RENSEIGNEMENTS	Stéphane Nadeau Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 514 343-6111, poste 1524 esp-bourses@esp.umontreal.ca
-----------------------	---

Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM
Pour étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs
(Programmes de recherche et programmes professionnels)

NOM DU CONCOURS	Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM
MONTANTS	Maîtrise : Bourse de 5 000 \$ par année pendant un maximum de 2 ans Doctorat : Bourse de 10 000 \$ par année pendant un maximum de 3 ans
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	<ol style="list-style-type: none"> 1. Être membre des Premières Nations ou des Inuit, inscrites ou inscrits au sens de la Loi sur les Indiens (LRC, c I-5) ou au registre des bénéficiaires Inuit. Avoir un statut confirmé de membre des Premières Nations ou des Inuits au Canada; OU Être inscrite ou inscrit à l'un des registres des Métis reconnus par le Ralliement national des Métis : Nation métisse de la Colombie-Britannique, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Saskatchewan, Fédération des Métis du Manitoba et Nation métisse de l'Ontario; 2. Être admise ou admis à plein temps ou à demi-temps dans un programme de maîtrise ou de doctorat à l'Université de Montréal; 3. a) Pour le profil recherche, proposer un projet original dans un champ de connaissance reconnu à l'Université de Montréal (tous les domaines d'études sont admissibles). b) Pour le profil professionnel, décrire le parcours académique (incluant le travail dirigé ou le stage, si connu); 4. Recevoir l'appui d'une répondante ou d'un répondant (directrice ou directeur de recherche ou responsable du programme); 5. Avoir un bon dossier académique.
OUVERTURE DES CONCOURS <i>(3 fois par année)</i>	Le concours sera ouvert 3 fois par année : <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 juin – Fermeture 14 octobre • Ouverture 15 octobre – Fermeture 14 février • Ouverture 15 février – Fermeture 14 juin
DOCUMENT À L'INTENTION DES CANDIDATES OU CANDIDATS	Cliquez ici
FORMULAIRE	Cliquez ici

RENSEIGNEMENTS

Stéphane Nadeau
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales
514 343-6111, poste 1524
esp-bourses@esp.umontreal.ca

Concours ÉTÉ 2024

BOURSE A - Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

BOURSE B - Accès direct du baccalauréat au doctorat

Lors de la décision d'admission au doctorat (Bourse B) ou de passage accéléré de la maîtrise au doctorat (Bourse A), la direction du programme d'études présente le dossier de candidature de son étudiante, étudiant aux ESP. La direction de l'unité académique et la directrice ou le directeur de recherche doivent remplir le formulaire A-B **pour ces bourses de recherche** en précisant le montage financier offert et, dans le cas d'un renouvellement, joindre une lettre de la directrice ou du directeur de recherche qui fait état de l'avancement des travaux.

L'unité [i]doit transmettre le formulaire de candidature dont le lien se trouve plus bas à esp-bourses@esp.umontreal.ca en mettant en copie conforme la directrice ou le directeur de recherche, la ou le responsable de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

MONTANTS :	Bourse A - de 7 000 \$, renouvelable 1 fois Bourse B - de 10 000 \$, renouvelable 2 fois
OUVERTURES DES CONCOURS : (3 fois par année)	<p>Les formulaires de demande de bourses A et B sont attendus selon les dates ci-bas :</p> <p>Si la bourse commence à l'automne :</p> <p>Ouverture 15 juin - Fermeture 14 octobre</p> <p>Si la bourse commence <u>à l'hiver</u> :</p> <p>Ouverture 15 octobre - Fermeture 14 février</p> <p>Si la bourse commence <u>à l'été</u> :</p> <p>Ouverture 15 février - Fermeture 14 juin</p>
CRITÈRES À RESPECTER : (sujet à vérification par les ESP)	<ol style="list-style-type: none">1- L'étudiante, l'étudiant doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet. En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.2- L'étudiante, l'étudiant doit s'inscrire à temps plein dans un programme régulier de doctorat (la cotutelle est admissible).<ul style="list-style-type: none">o À noter que les suspensions ne sont pas permises, mais une interruption pour des raisons de "congé parental" ou de "maladie", avec certificat médical à l'appui, peut être acceptée.3- Bourse A : l'étudiante, l'étudiant doit s'être inscrit pendant 3 trimestres à la maîtrise en recherche avec mémoire en statut plein temps sans avoir débuté son 4^e trimestre. Aussi, la direction de l'unité doit avoir approuvé un passage accéléré de la maîtrise en recherche au doctorat en recherche.

	<p>Bourse B : réservée à l'étudiante, l'étudiant qui doit avoir complété un baccalauréat dans un établissement universitaire canadien et qui ne s'est inscrite, inscrit à aucun cours ou à un autre programme entre le baccalauréat et le doctorat.</p> <p>4- Il est de la responsabilité de l'étudiante, l'étudiant de signaler aux ESP toute autre bourse obtenue pendant la période de validité d'une bourse A ou B (organisme subventionnaire québécois ou canadien, fondation ou société externe, département, directrice ou directeur de recherche, etc.). <u>La valeur des bourses reçues ne doit pas dépasser 40 000 \$ par année académique.</u></p> <p>Les ESP informeront l'étudiante, l'étudiant du montant maximum de la bourse A ou B qu'elle ou il pourra recevoir en surplus de son autre bourse. Les étudiantes, étudiants qui obtiennent une bourse d'études supérieures du Canada Vanier ne pourront pas bénéficier du renouvellement de leur bourse A ou B.</p>
FORMULAIRE À REMPLIR :	<p>Cliquez ici NOUVEAU FORMULAIRE</p>
LES RÉSULTATS :	<p>Les ESP communiqueront, à la fin de chaque mois, la décision aux candidates et candidats ayant un dossier conforme.</p> <p><i>Veuillez prendre en considération que la décision quant aux candidatures pourra être prise que lorsque toutes les notes seront au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant et seul le formulaire dans le lien ci-haut sera considéré pour le dépôt de la candidature.</i></p>
RENSEIGNEMENTS :	<p>Nathalie Bélanger Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 229 Montréal, QC H3T 1J7 Tél. : 514 343-6111, poste 1546 esp-bourses@esp.umontreal.ca</p>

Bourses Schmidt Science Fellows 2025

VALEUR ET DURÉE :	110 000 \$US par an pour 2 ans maximum
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :	<p>Les personnes candidates doivent répondre aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir mené leurs études supérieures en sciences naturelles (astronomie, biologie, chimie, physique et sciences de la terre), génie, mathématiques ou informatique; • Prévoir remplir toutes les conditions requises pour l'obtention de leur doctorat dans l'une des disciplines admissibles entre le 15 mai 2024 et le 30 juin 2025; • Être apte à débiter le stage en juillet ou octobre 2025 et disponible d'avril 2025 à juillet 2026 pour participer aux activités d'accueil, aux convocations du programme de leadership en science en présentiel et au sommet annuel des sciences interdisciplinaires du Schmidt Science Fellows. Il est à noter que les activités se dérouleront en anglais. • Être présélectionnées par les ESP de l'UdeM.
DATE LIMITE POUR LES UNITÉS :	<p>Les unités [1] ont jusqu'au 29 avril 2024 pour soumettre les dossiers des candidatures qu'elles considèrent comme méritantes à esp-bourses@esp.umontreal.ca.</p> <p>Ce concours est très sélectif et prestigieux. Seules les candidatures répondant très fortement à tous les critères de sélection devraient nous être transmises.</p>
DOSSIER DE CANDIDATURE :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relevé de notes de toutes les études universitaires. 2. CV (incluant notamment les publications). 3. Une lettre de recommandation¹ de la directrice ou du directeur de recherche au doctorat. 4. Un texte d'une page pour décrire la motivation de la personne candidate à participer à ce concours. 5. Une brève description d'une page maximum du projet de recherche de doctorat. 6. Un texte d'une page présentant le projet de recherche futur de la personne candidate. 7. Une brève description de trois laboratoires² potentiels où la recherche pourrait se tenir. <p>1 Si vous êtes sélectionné(e), Schmidt exigera trois à cinq lettres de recommandation.</p> <p>2 Les personnes candidates devront envisager au moins trois options. Tous les laboratoires hôtes sont sous réserve de discussion et de mentorat avec le conseiller académique et l'approbation par la direction du programme Schmidt Science Fellows. Les personnes candidates n'ont pas à contacter l'un de ces laboratoires hôtes potentiels, bien qu'elles puissent choisir de le faire.</p>
PROCESSUS DE SÉLECTION :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les ESP ont un quota de 3 candidatures à recommander à l'organisme. 2. La personne candidate transmet son dossier de candidature à son unité qui fera l'évaluation en fonction des critères de sélection du concours.

	<ol style="list-style-type: none"> 3. L'unité recommandera ses candidates et candidats aux ESP pour la date limite. 4. Les ESP évalueront les candidatures et recommanderont les personnes candidates sélectionnées à Schmidt Science Fellows en fonction du quota. 5. Lorsqu'une personne candidate est recommandée par les ESP, elle reçoit un code lui permettant d'accéder à un portail de l'organisme dans lequel elle entrera quelques informations de base. Le portail sera ouvert entre le 12 mai et le 1^{er} juin 2024. 6. Une fois les informations de base saisies, les personnes candidates recommandées seront guidées dans la complétion de leur dossier de candidature qui devra être soumis au plus tard le 17 juillet 2024. 7. Schmidt Science Fellows fera l'évaluation des dossiers de candidature. 8. En mai 2025, les résultats du concours seront annoncés par Schmidt Science Fellows.
DIRECTIVES COMPLÈTES (EN ANGLAIS) :	Appel de candidatures Guide pour les mises en candidature. Ces documents ont été transmis aux ESP par l'organisme.
INFORMATION SUR LE PROGRAMME (EN ANGLAIS) :	nominations@schmidtsciencefellows.org
INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS UDEM :	Stéphane Nadeau Technicien en administration Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses esp-bourses@esp.umontreal.ca

[1] Unité : Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié, ni un programme d'études.